



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 16
du 17 Novembre 2021

INFORMATION SUR LES FORMATIONS CONTINUES

La commission en arbitrage vous rappelle que chaque arbitre doit être présent lors des recyclages organisés par catégories, le calendrier de ce recyclage est disponible sur le procès-verbal chaque semaine.

La commission regrette que lors du recyclage D4 de ce samedi 13 novembre, une vingtaine d'arbitres n'étaient pas présent, excusés ou non.

La commission vous informe qu'elle appliquera strictement le règlement intérieur et vous rappelle que cela concerne également la non-présence à ses stages.

La non-présence au stage avec envoi d'un mail d'excuse avant la réunion n'aura aucune conséquence.

La non-présence au stage sans avertir ou sans un mail d'excuse après la réunion aura pour conséquence 25 euros d'amende et 10 pts sur le classement d'assiduité.

La non-présence au rattrapage toutes catégories : 25 euros d'amende et 10 pts sur le classement d'assiduité même en cas d'excuse.

INFORMATION SUR LA TOURNÉE DE LA C.D.A.

La commission en arbitrage vous convie à une rencontre « Commissions de l'arbitrage – Clubs » afin de dynamiser l'arbitrage en Drôme-Ardèche.

Conformément au statut de l'arbitrage, chaque club devra répondre aux obligations minimales dont le nombre définitif minimal d'arbitres est communiqué lors de la parution du statut de l'arbitrage.

En outre, un référent en arbitrage identifié au sein de votre club est fortement conseillé pour assurer tout ce qui est lié à l'arbitrage. Cette personne est ainsi responsable de l'arbitrage dans votre club : son organisation, son recrutement, sa valorisation, l'intégration et la fidélisation de vos arbitres.

Lors de ces réunions d'échanges, nous aborderons ensemble les thèmes suivants :

- le fonctionnement de la commission,
- le recrutement et la fidélisation de vos arbitres,
- la fonction de référent en arbitrage au sein de votre club,
- l'explication et vos obligations au regard du statut de l'arbitrage

Pour cela, nous aurions le plaisir de vous rencontrer lors de l'une de ces 4 réunions décentralisées, à savoir :

- Lundi 22 Novembre 2021 à la salle Culturel de CHABEUIL (26) à 19h
- Jeudi 25 Novembre 2021 à la salle du club de SABLONS (38) à 19h
- Lundi 06 Décembre 2021 à la salle des fêtes de DONZERE (26) à 19h

Nous vous invitons à répondre par mail ci-dessous pour nous confirmer la présence de votre club : arbitres@drome-ardeche.fff.fr

Il est important que le référent arbitre et le président du club soit présent à cette réunion

La commission à l'arbitrage reste à votre disposition pour toute question.

PERMANENCE ARBITRAGE DU WEEK-END DU 20 & 21 NOVEMBRE 2021

- BRUNEL Nicolas (06.70.31.54.43)

Merci de contacter cette personne uniquement à partir du samedi matin pour tout problème lié à l'arbitrage (et non votre désignateur).

NOUVEAUX PROMUS EN CATEGORIE D 3

La Commission Départementale en Arbitrage a décidé, suite à une validation sur le terrain, de passer les arbitres suivants dans la catégorie D 3 :

- . DUPONT Yanis
- . HATTACH Imad
- . OHRAN Emre
- . ROSSE Daniel

GESTION DU PASS' SANITAIRE

Nous vous rappelons que lors des rencontres, la gestion du pass' sanitaire est effectuée uniquement par les responsables COVID de chaque club et non par l'arbitre. Il ne doit intervenir qu'en cas de litige ou d'un pass non valide pour savoir si un joueur peut ou non jouer.

Merci aux clubs et aux arbitres d'en tenir compte.

ATTENTION ! Le Pass' sanitaire doit être présenté lors de la vérification de la FMI et non après (Pas de ¼ d'heure de tolérance et surtout pas à la mi-temps en laissant le joueur sur le banc de touche). Si le joueur ne le présente pas lors de cette vérification, il doit être retiré immédiatement de la FMI.

PORTAIL FFF

ATTENTION : si vous rencontrez un problème avec votre Portail FFF, veuillez contacter la Ligue à l'adresse ci-après : « pole-technique@fff.fr ».

La C.D.A. vous rappelle aussi que vous avez sur votre Portail des Officiels une rubrique « **messages** » qui est à consulter chaque semaine.

RAPPORTS DISCIPLINAIRES

La C.D.A. vous rappelle d'être vigilant et de faire votre rapport avant le mercredi soir.

En cas de carton rouge, veuillez à relever tous les éléments pour l'établissement de votre rapport.

Elle vous rappelle aussi, comme annoncé lors des Assemblées Générales, que suite de deux jaunes puis un rouge, ou tout autre motif disciplinaire, vous devez faire votre rapport via le Portail des Officiels.

En cas de dysfonctionnement du portail les officiels et si vous n'avez pas accès à votre rapport en ligne, vous devez effectuer votre rapport circonstanciel avec envoi par mail à la boîte mail discipline.

DESIGNATIONS

Pour toutes vos questions, vous pouvez utiliser la boîte mail de la commission. Merci de ne pas contacter systématiquement le désignateur.

Nous vous rappelons aussi qu'il est important de consulter vos désignations jusqu'au vendredi soir 20 heures, car des modifications peuvent y être effectuées tout au long de la semaine ainsi que les horaires ou les terrains.

La C.D.A. vous préviendra de tout changement uniquement partir du vendredi soir, après 20 heures.

INDISPONIBILITES

La C.D.A. vous rappelle que vos indisponibilités doivent être déposée 15 jours avant et doivent être gérées sur l'ensemble du week-end. Si vous ne déposez pas vos indisponibilités dans les temps et dans le créneau horaire, vous serez considéré comme libre et donc pouvant être désignable.

Tout manquement à cette obligation verra l'application stricte du règlement intérieur de la C.D.A.

AGENDA PREVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES - SAISON 2021-2022

La CDA vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieu, horaires, ordre du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques : PROCES VERBAUX et ARBITRAGE

Il est rappelé aux arbitres qu'il est obligatoire d'être présent au stage de recyclage.

En cas d'absence vous devez envoyer un mail d'excuse à la boîte mail arbitre avec une copie à Roland VIALLET. Si cela n'est pas fait une perte de 10 pts sera appliquée sur votre note d'assiduité.

Et bien sûr, vous devrez être présent au rattrapage sinon une nouvelle perte de 10 pts vous sera imputée.

DECEMBRE 2021

- Samedi 11 décembre :

Formation continue des arbitres classés D3

JANVIER 2022

- Samedi 22 janvier :

Dernière séance de rattrapage du test TAISA (matinée)

FEVRIER 2022

- Samedi 12 février :

Formation continue des arbitres classés D1 et D2

- Samedi 19 février :

Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18

MARS 2022

- Samedi 5 mars :

Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18

MAI 2022

- Vendredi 13 mai :

Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)

COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES ENCADREMENT TECHNIQUE DES EQUIPES SENIORS ET JEUNES

Comme indiqué lors des 2 assemblées générales de début de saison, la commission de district de l'arbitrage vous rappelle que les directives relatives à l'encadrement des équipes par les éducateurs diplômés sont toujours en vigueur pour la saison sportive 2021/2022.

Cette mesure a pour objectif d'améliorer la qualité du jeu, faire progresser les joueurs et par conséquent lutter plus efficacement contre la violence et les incivilités.

Les équipes concernées sont :

Seniors D1 et D2

U18 « D1 » et « D2 », U15 « D1 » et « D2 »

La liste est disponible sur le site internet du District, rubrique « arbitrage/documents arbitrage ».

De ce fait, nous demandons à tous les arbitres qui officient dans ces catégories, de veiller scrupuleusement au pointage des éducateurs diplômés en respectant les 2 points indiqués ci-dessous :

Faire preuve de rigueur sur la correspondance licence et identité des personnes présentes sur le banc de touche.

- En cas d'inscription sur la feuille de match d'un éducateur autre que celui qui est mentionné dans le document ci-joint, envoyer un mail pour signaler l'anomalie à l'adresse suivante : district@drome-ardeche.fff.fr avec copie à jmpion26@gmail.com

L'attention des arbitres concernés est plus que jamais appeler sur le respect de ces mesures étant précisé que l'éducateur doit être présent :

- Lors de la réunion d'avant match
- Lors de la rencontre sur le banc de touche
- Lors de la signature de la feuille de match à l'issue de la rencontre

Et de bien le mentionner sur la FMI ans la rubrique « Règlements Locaux »

Tout manquement à cette obligation verra l'application stricte du règlement intérieur de la C.D.A.

COURRIER DES CLUBS

. **U.S. DAVEZIEUX VILADON** : Courriel pour nous transmettre leurs condoléances pour le décès de Christophe GRUAU. Remerciements

. **MERLIN Stéphane** (Éducateur de L'AS VERNOUX) : Courriel pour nous transmettre ses condoléances pour le décès de Christophe GRUAU. Remerciements

. **U.S. PORTOIS** : Courriel pour nous informer du forfait de l'équipe SENIORS D3 pour la rencontre du 14/11/2021. Lu et noté.

. **F.C. HAUTERIVES GD SERRE** : Courriel pour féliciter l'arbitre de la rencontre SENIORS D3 du 14/11/2021. Lu et noté. Remerciements. Nous transmettons votre courriel à l'intéressé.

. **F.C. COLOMBIER ST BARTHELEMY** : Courriel pour féliciter l'arbitre de la rencontre SENIORS D4 du 14/11/2021. Lu et noté. Remerciements. Nous transmettons votre courriel à l'intéressé.

COURRIER DES ARBITRES

- . **ZERGIT Mohamed** : Courriel nous informant de son indisponibilité jusqu'au 12/12/2021 (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.
- . **AURIC Frédéric** : Courriel nous informant de son absence à la formation continue des arbitres D4 & D5 du 13/11/2021 pour raisons personnelles. Lu et noté.
- . **GALOYAN Arthur** : Courriel nous informant de son indisponibilité jusqu'au 03/12/2021 (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.
- . **PARTAMIAN Rémi** : Courriel nous informant de son indisponibilité jusqu'au 10/12/2021 (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.
- . **BEATTIE Elliot** : Courriel nous informant de son indisponibilité jusqu'au 15/11/2021 (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.
- . **CAUVIN Nicolas** : Courriel nous informant de son absence à la formation continue des arbitres D4 & D5 du 13/11/2021 pour raisons de santé. Lu et noté.
- . **JOLIVALT Clément** : Courriel nous informant de sa mise en indisponibilité indéfinie suite aux problèmes familiaux. Lu et noté. Bon courage à vous deux.
- . **BOUAFFAR Mathéo** : Courriel nous informant de son indisponibilité jusqu'au 18 /11/2021 (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.
- . **GAILLARD Enael** : Courriel nous informant de son absence à la formation continue des arbitres D4 & D5 du 13/11/2021 pour raisons familiales (obsèques). Lu et noté.
Vous présente ses sincères condoléances.
- . **REBOUL Jean-Pierre** : Courriel nous informant de son absence à la formation continue des arbitres D4 & D5 du 13/11/2021 pour raisons professionnelles. Lu et noté
- . **LAMY Félix** : Courriel nous informant de son absence à la formation continue des arbitres D4 & D5 du 13/11/2021 pour raisons personnelles (pas de transport). Lu et noté
- . **LEBEAU Quentin** : Courriel nous informant de son absence à la formation continue des arbitres D4 & D5 du 13/11/2021 pour raisons professionnelles. Lu et noté
- . **YANIK Nazmi** : Courriel nous informant de son absence à la formation continue des arbitres D4 & D5 du 13/11/2021 pour raisons professionnelles. Lu et noté
- . **GONCALES Yoann** : Courriel nous informant de son absence à la formation continue des arbitres D4 & D5 du 13/11/2021 pour raisons professionnelles. Lu et noté
- . **BAGHOUGHY Aziz** : Courriel nous informant de son absence à la formation continue des arbitres D4 & D5 du 13/11/2021 pour raisons professionnelles. Lu et noté
- . **PERGE David** : Courriel nous informant de son absence à la formation continue des arbitres D4 & D5 du 13/11/2021. Lu et noté
- . **SHAMOIAN Ronaldo** : Courriel nous informant de son impossibilité d'arbitrer le 14/11/2021 ayant un problème de santé. Lu et noté.
- . **WEBER Stéphane** : Rapport Circonstancié de sa rencontre SENIORS D3 du 14/11/2021. Lu et noté.

. **JUSTIN Alexis** : Courriel nous informant de son changement de n° téléphone. Lu et noté.

. **CATALAYUD Renaud** : Rapport Circonstancié de sa rencontre SENIORS D3 du 14/11/2021. Lu et noté.

INFORMATION A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES (ECUSSON)

Le port de l'écusson est obligatoire (sauf pour les stagiaires). Pour ceux qui n'en ont pas ou l'aurait perdu, vous pouvez vous adresser à Roland VIALLET Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : rviallet@drome-ardeche.fff.fr le montant de l'écusson est de 5€, il sera prélevé à votre club d'appartenance.

INFORMATION A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES (LIVRE)

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que le livre « **le Football et ses règles** » édition 2022 est disponible.

Pour toute commande, merci de bien vouloir vous rapprocher de Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : rviallet@drome-ardeche.fff.fr

Le montant du livre est fixé à 28€ (*chèque à établir à l'ordre du District Drôme-Ardèche de Football*).

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le secrétaire
Jean Baptiste RIPERT